



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 septembre 2019**

DÉLIBÉRATION N° 2019-19

Nombre de membres en exercice : 13 Présents : 11 Pouvoirs : 00 Pour : 11 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt quatre septembre deux mil dix neuf à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix sept septembre deux mil dix neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Cyrille GOUILLARD, Bruno LEFEBVRE, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Christophe DUEZ et Angélique FAVRE

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Délibération modificative du budget 2019

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait connaître qu'en raison de la récente attribution d'une subvention au titre des amendes de police, il y a lieu de modifier le budget ainsi qu'il suit :

Sens	Recettes		Sens	dépenses	
Compte	Opération		Compte	Opération	
			1641	OPFI	5 265,00 €
1342	349	15 000,00 €	2315	349	7 625,00 €
			2111	319	900,00 €
			66111		1 210,00 €
TOTAL		15 000,00 €			15 000,00 €

Invité à se prononcer sur la question, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la modification du budget 2019, telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents,

Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES